

# La Tribune

96<sup>e</sup> année, no 71

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

## LE STRESS RAVAGE LA PROFESSION MÉDICALE



**François Gougeon**

francois.gougeon@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

L'épuisement professionnel, la détresse psychologique et le suicide font des ravages énormes

et insoupçonnés chez les médecins du Québec.

Par exemple, dans une étude réalisée par le psychiatre sherbrookoise Dr Pierre Gagné, pour la période de 1992 à 2000, le décès chez les médecins de moins de 60 ans avait été causé par le suicide dans une proportion de 14 pour cent, à un âge moyen de 48 ans. C'est nettement supérieur à ce qu'on retrouve dans la population en général.

Le mythe du «docteur Robocop» en

a pris pour son rhume, hier, lors d'une présentation aux médecins résidents à la faculté de médecine et des sciences de la santé de Sherbrooke par Dre Anne Magnan.

«La souffrance est très présente et très préoccupante tant dans le corps médical, chez les résidents et les étudiants en médecine... Ce n'est pas une situation nouvelle pour nous mais les médecins ne l'affichent pas et entre collègues, on préfère ne pas voir la souffrance de l'autre», a dévoilé la directrice du Programme d'aide

aux médecins du Québec (PAMO). Il s'agit d'une organisation d'entraide entre médecins, indépendante du Collège des médecins et des différentes fédérations de médecins et Dre Magnan est intervenue dans le cadre de la *Journée du résident*, qui se déroule aujourd'hui partout au Canada.

«Tant à cause des traits de la personne qui décide d'entreprendre des études de

Voir **Le stress ravage** en page A2

## Examens scolaires 2004

## Des résultats inférieurs en Estrie

Claude Plante et La Presse  
SHERBROOKE

Les élèves des écoles secondaires publiques et privées de l'Estrie ont moins bien fait que l'ensemble de leurs collègues du reste de la province aux épreuves uniques de juin 2004.

À ces examens, les jeunes Estriens du secteur public ont obtenu une note moyenne de 72,7 %, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de 73,4 % pour l'ensemble des écoles publiques du Québec.

Quant au taux de réussite, il est de 84,7 %, comparativement à celui de 85,0 % pour l'ensemble des écoles publiques du Québec.

C'est ce qui ressort du bilan annuel dressé par le ministère de l'Éducation qui a rendu publiques les résultats obtenus par les élèves aux épreuves de l'an dernier, et ce, par commission scolaire, par école publique ou privée et par matière.

Dans le secteur privé, les élèves de la région ont obtenu une note moyenne de 79,7 %, le taux de réussite s'établissant à 94,4 %. Ces résultats sont inférieurs à la moyenne de 81,9 % et au taux de réussite de 95,9 % observé dans les écoles privées de tout le Québec.

Les épreuves portaient sur la langue d'enseignement, la langue seconde, l'histoire du Québec et du Canada, la mathématique et les sciences physiques.

Les tendances qui ressortent de l'analyse des résultats aux épreuves uniques doivent être interprétées avec prudence, nuance-t-on. On doit tenir compte de facteurs qui peuvent influencer sur le rendement scolaire, notamment les règles d'admission dans les établissements, la proportion d'élèves dont la langue d'enseignement n'est pas la langue maternelle et le niveau de vie de la famille.

Les données sont tirées du document Résultats aux épreuves uniques de juin 2004 et diplomation, dont la version intégrale est accessible dans le site Internet du ministère de l'Éducation au [www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca).

### En hausse au Québec

Au Québec, les résultats aux examens du ministère de l'Éducation (MEQ) sont en hausse, après quelques années de dégringolade. Les 147 000 élèves qui ont passé les 18 épreuves de juin dernier ont obtenu une moyenne de 75 %, contre 73 % l'année précédente. Le taux de réussite - c'est à dire le nombre d'élèves qui ont eu la note de passage - atteint un impressionnant 87 %.

Les meilleurs élèves se trouvent dans les collèges privés, qui ont un taux de réussite de... 96 %. Au Québec, les premiers de classe sont dans Lanaudière pour le privé (98 % de réussite) et à Laval pour le public

Voir **Des résultats inférieurs** en A2

## Une patrouille très spéciale entre frères



**René-Charles Quirion**

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Pour sa dernière semaine en tant que policier, Richard Dubreuil du poste autoroutier de la Sûreté du Québec s'est offert un cadeau, celui de patrouiller avec son frère René, du Service de police de Sherbrooke.

Événement inhabituel que de voir un agent de la Sûreté du Québec et un du Service de police de Sherbrooke, patrouiller ensemble. Encore plus particulier, lorsque les patrouilleurs s'avèrent être deux frères qui travaillaient ensemble pour la première fois.

Ceux qui ont vu un patrouilleur de la SO sortir d'un véhicule du SPS et un patrouilleur de Sherbrooke faire du radar, hier, sur l'autoroute dans une voiture de la police provinciale n'avaient donc pas la berlue.

«Il y a longtemps que l'on parlait de patrouiller une journée ensemble. Avant ma retraite, je voulais faire de la police avec mon frère», explique Richard Dubreuil qui range son arme après plus de 28 ans à la SO.

Pour la qualité de vie et pour éviter les transferts, Richard Dubreuil avait conseillé à son frère René de faire carrière à la police municipale de Sherbrooke.

«Nous avons fait la même carrière mais dans deux organisations différentes. En Estrie, il n'y a pas vraiment de rivalité entre les deux corps policiers. Nous avons même déjà organisé un party de Noël de tous les policiers de l'Estrie pendant plusieurs années», explique René Dubreuil.

Après dix années passées à la SO de Hull, Richard Dubreuil est revenu dans la région comme patrouilleur au district de

Voir **Une patrouille** en page A2



Les frères Richard Dubreuil, de la Sûreté du Québec, et René Dubreuil, du Service de police de Sherbrooke, ont réalisé leur souhait de patrouiller ensemble lors d'une journée de travail.

## L'opposition paralyse la Chambre

### Harper réclame l'intervention de la gouverneure générale

Joël-Denis Bellavance  
et Nathaëlle Morissette  
OTTAWA

Il n'est pas de voir le gouvernement Martin s'accrocher au pouvoir, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a

réclamé hier l'intervention de la gouverneure générale Adrienne Clarkson pour forcer la tenue d'un vote de confiance à la Chambre des communes.

Avant de lancer cette invitation à Mme Clarkson, les députés conservateurs et bloquistes ont de nouveau uni leurs forces pour démontrer que les libéraux minoritaires de Paul Martin n'exercent

plus de contrôle sur le Parlement.

Ils ont notamment fait adopter une motion exigeant l'ajournement des travaux de la Chambre des communes et ils ont boycotté en masse les réunions des comités permanents.

Résultat : les députés ont mis fin aux travaux des Communes en milieu

d'avant-midi, menottant ainsi le gouvernement Martin qui lutte pour sa survie politique depuis quelques semaines.

«Il faudra sans doute que la gouverneure générale intervienne. Il est évident que le gouvernement a perdu le mandat

Voir **L'opposition paralyse** en page A2

**MÉTÉO**

Ensoleillé Max.: 12 Min.: 1  
Lever du soleil: 5h18 Coucher: 20h08

INDEX	
Ann. class. ....C6	Le monde .....B2
Arts .....D1	Loterie .....A4
Décès .....D5	Météo .....D4
Économie .....B3	Mots croisés ..C5
Éphémérides..C7	Opinions.....A6
Horoscope ....C5	Sports.....C1

**AUJOURD'HUI**

Cahier spécial  
Victoriaville

**Sécurité avant tout, oubliez les mini sous-compactes**

Seulement **198\$** /mois

La Civic la plus sécuritaire!  
Cote de sécurité 5 étoiles

TOUT COMPRIS  
AUCUNE MISE DE FONDS INITIALE

**HONDA**  
Sherbrooke Honda  
2615, rue King Ouest 566-5322  
[www.sherbrookehonda.com](http://www.sherbrookehonda.com)

5.7 l/100km, 50m/g + programme de rabais aux diplômés



## Mon clin d'œil

Stéphane Laporte

«Je vais mettre les députés en lock-out.»

- Paul Martin qui ne sait plus quoi faire pour rester là.



## À LIRE DEMAIN



### Humour

Jean-Marc Parent reprend du filet

## La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.  
Édité et imprimé au  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
www.cyberpresse.ca

### PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE

Louise Boissvert

### DIRECTEUR FINANCES ET ADMINISTRATION

Pierre Vallée

### RÉDACTION

(819) 564-5454  
Télécopieur 564-8098  
redaction@latribune.qc.ca

### RÉDACTEUR EN CHEF

Maurice Cloutier

### DIRECTEUR DE L'INFORMATION

André Larocque

### ADJOINTE AU DIRECTEUR

Jacynthe Nadeau

### PRODUCTION ET INFORMATIQUE

#### DIRECTEUR

René Béliveau

#### ADJOINTS

André Roberge

Steeve Rancourt

Stéphane Garant

### PUBLICITÉ

(819) 564-5450  
Télécopieur 564-5482

### DIRECTRICE

Suzanne-Marie Landry

### ADJOINTS

Alain LeClerc

Sophie Thibaut

### ANNONCES CLASSÉES

(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

### ABONNEMENT ET TIRAGE

(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

### DIRECTEUR

André Casteau

### ADJOINT

Serge Nadeau

## Le stress ravage la profession médicale

Suite de la page A1

médecine dans un moule de fort contingentement, d'hypercompétitivité et de performance à toute épreuve, que de la formation qui renforce ce sentiment, le médecin n'a pas droit à l'erreur, sait tout, règle tout. Bref, ce n'est pas un humain comme les autres. Il ne faut surtout pas que devant le patient en face de lui, le médecin montre le moindre signe de faiblesse humaine... Mais avec les charges lourdes, le surmenage, l'incapacité de dire non et le stress incontrôlé, ça finit par craquer», a aussi indiqué la médecin spécialiste en matière d'aide aux collègues.

Selon d'autres données qu'elle a fournies, le tiers de la population médicale (35 pour cent) sera confronté en cours de carrière à des problèmes de santé mentale et de consommation abusive et de toxicomanie.

«La toxicomanie, c'est là un sujet extrêmement tabou chez les médecins, surtout qu'en raison de leur formation, ils connaissent très bien l'impact de la



Dre Anne Magnan

dépendance aux substances illicites. La réalité c'est que la toxicomanie affecte de 10 à 15 pour cent des médecins et en général, ceux concernés ne se perçoivent pas comme ayant un problème de dépendance», a précisé Dre Magnan.

L'experte signale que le stress et la façon d'y réagir font partie intégrante du travail du médecin et que la responsabilité qui l'accompagne sont aussi le «carburant» de ce professionnel de la santé. «Mais ce que je dis aux médecins c'est attention: si vous ne réalisez pas que vous êtes embarqués dans une dynamique de surinvestissement au travail, que vous ne percevez pas votre fatigue et que votre niveau de stress est toujours dans le rouge, alors le ballon va éclater», fait-elle valoir.

Et malheureusement, rajoute-t-elle, le médecin qui voit son collègue d'à côté sur le point de tomber au front ne sera guère porté à intervenir.

«Ce n'est pas de l'insensibilité à la souffrance de l'autre, c'est simplement

que si son collègue part en repos ou en congé de maladie, il se voit déjà avec sa charge à assumer en plus de la sienne... Ce qu'on constate cependant c'est que lorsqu'un médecin craque, cela a un effet d'entraînement et plusieurs autres suivent en peu de temps», a déploré Dre Magnan.

Selon elle toutefois, tant en raison de la féminisation toujours plus marquée

de la profession que du changement de mentalité chez les jeunes générations de médecins, il y a une évolution positive. «Le travail et rien que le travail n'est plus la seule valeur chez les jeunes médecins», a-t-elle dit.

Néanmoins, elle les a incités à ne «pas avoir honte d'accepter leurs limites» et de toujours demeurer vigilants sur l'importance à accorder à leur qualité de vie.

## L'opposition paralyse la Chambre

Suite de la page A1

démocratique de gouverner à la Chambre des communes», a déclaré M. Harper, en faisant allusion à l'adoption d'une motion adoptée mardi soir exigeant la démission du gouvernement libéral.

«La gouverneure générale devrait surveiller ce qui se passe ici et elle devrait être préoccupée de voir qu'il y a un gouvernement qui n'a plus la confiance de la Chambre des communes», a déclaré M. Harper, pour qui le vote d'hier constitue un troisième revers de suite pour les libéraux et démontre qu'ils ne détiennent plus les rênes du pouvoir à Ottawa.

Le porte-parole de Mme Clarkson, Randy Mylyk, n'a guère donné suite aux nombreux appels de *La Presse* hier pour savoir quelles sont les intentions de la gouverneure générale devant la crise qui prévaut au Parlement. Mais en vertu des conventions parlementaires, le gou-

verneur général agit uniquement sur la recommandation du premier ministre.

### Vote réclamé

Avant de déposer la résolution forçant l'ajournement des travaux hier, les députés conservateurs et les bloquistes ont tenté de convaincre les libéraux de débattre du projet de loi mettant en oeuvre le budget et de tenir ensuite un vote sur cette question, considéré comme un vote de confiance. Mais les libéraux ont refusé, répétant que ce vote aura lieu le jeudi 19 mai et pas avant.

Devant l'entêtement des libéraux, le Parti conservateur et le Bloc québécois ont donc remporté une autre victoire dans la guerre de procédure qui les oppose aux libéraux et leurs alliés néo-démocrates depuis maintenant deux semaines en adoptant la motion d'ajournement d'hier par un vote de 152 à 144. Ce faisant, ils ont annulé la période de questions et l'étude de certains projets de loi.

Paul Martin et ses ministres ont interrompu une réunion du cabinet pour tenter de contrer la manoeuvre de leurs adversaires, mais en vain.

De son côté, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a soutenu que le gouvernement doit porter tout le blâme

pour la crise qui secoue le Parlement. «C'est surréaliste ce qui se vit ici, a lancé M. Duceppe. Ce matin (hier), une motion de l'opposition proposant que l'on débattre du budget et que l'on vote sur ce budget aujourd'hui, est rejetée par les libéraux et le NPD. Et les libéraux par la suite, plutôt que de discuter du budget, entreprennent des mesures dilatoires pour ne pas discuter du budget. C'est assez incroyable!»

Interrogé pour savoir si la gouverneure générale devrait intervenir, M. Duceppe s'est montré prudent. «C'est à elle de décider. Ce n'est pas moi qui occupe son rôle, mais de façon évidente, ce Parlement ne fonctionne pas», a-t-il lancé.

Ayant perdu une autre manche dans cette guerre de procédure, les libéraux ont immédiatement blâmé les conservateurs et les bloquistes d'abdiquer leurs responsabilités.

«Les conservateurs et les bloquistes ont décidé de se donner un après-midi de congé payé au frais des contribuables», a déclaré le ministre Tony Valeri, leader du gouvernement en Chambre.

Les libéraux ont voté hier contre la motion l'ajournement des travaux. Or, la veille, ils avaient appuyé une motion semblable mise aux voix 15 minutes avant la fin de la journée. (*La Presse*)

## Des résultats inférieurs

Suite de la page A1

(87%). Il faudra cependant faire plus d'efforts sur la Côte-Nord, où les taux sont les plus faibles (71% au public et au privé).

L'examen qui a donné le plus de fil à retordre aux jeunes est celui de mathématiques de secondaire 5, avec une moyenne de 66%. Par contre, l'anglais langue seconde est toujours fort, avec des taux de réussite dépassant les 90%. Les seuls reculs remarquables sont en maths 514 (baisse de 4,6% du taux de réussite) et en sciences physiques (baisse de 1,3%).

Après avoir connu une chute de 10% en quatre ans, le taux de réussite à l'examen de français de secondaire 5 s'améliore grandement. Il s'établit à 90% en 2004, soit sept points de plus qu'en 2003. Le resserrement des exigences en français - il faut désormais obtenir la note de passage en écriture, en lecture et à l'oral - semble enfin entré dans les moeurs.

Il est à noter que le MEQ se réserve toujours le droit de hausser les résultats aux épreuves uniques si les taux d'échecs sont jugés trop élevés. Cette fois, le ministère a annulé deux questions de l'épreuve d'histoire du Québec et du Canada de secondaire 4 parce qu'elles étaient mal formulées.

## Une patrouille


Suite de la page A1

l'Estrie. Depuis trois ans, ce dernier occupait les fonctions de policier-motard au poste autoroutier de la SQ.

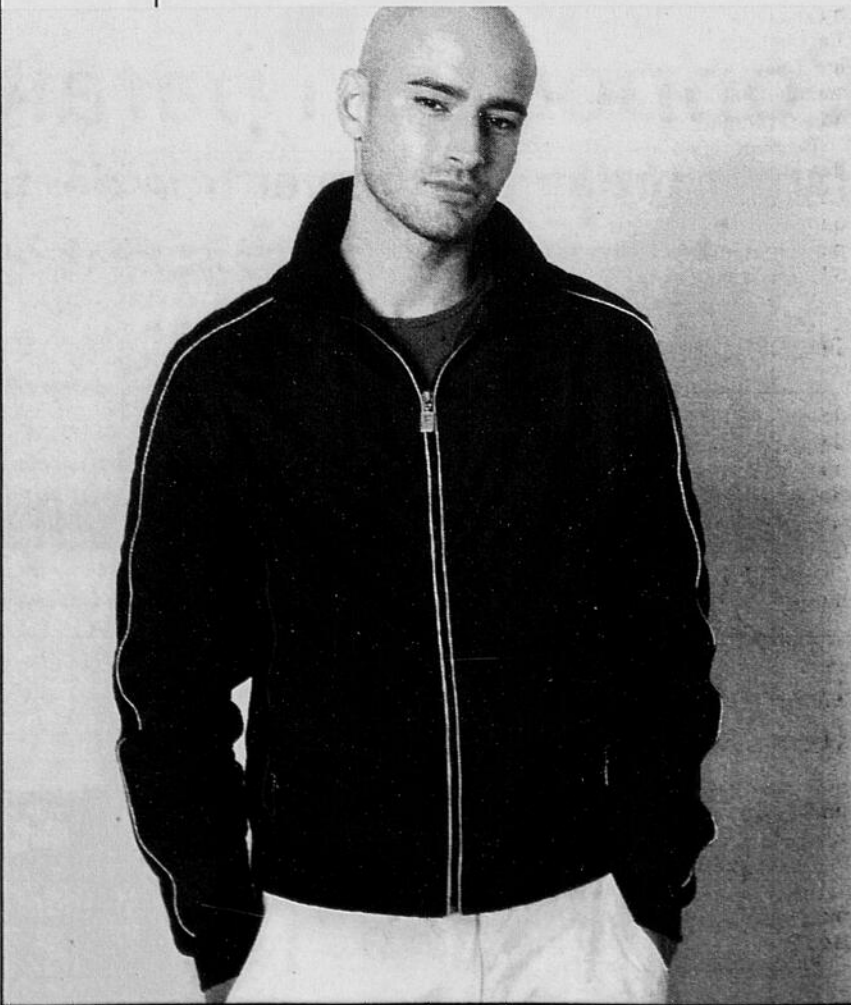
«J'ai eu la chance d'assister à un rassemblement de la matinée au SPS. Chose que je n'avais pas fait souvent à la SQ. Nos patrons n'ont causé aucun problème à nous permettre de vivre cette journée symbolique», poursuit Richard Dubreuil.

Les frères Dubreuil sont originaires d'une famille de quatre enfants de Sherbrooke. Leur père Pierre était répartiteur au service des incendies de Sherbrooke. Une profession pas très loin de celle adoptée par deux de ses fils.

le boxeur **rayures équipe 9.99**  
Épargnez 28% sur un sous-vêtement taille basse importé d'Italie exclusivement pour le 31. Style sans couture, mélange de coton stretch, forme profilée au devant par le tricot micro côtes pour un confort total. Fines rayures contrastantes athlétiques sur les côtés, logo du 31 à la taille. P.m.g. Rég. 14.00



le blouson **nylon rétro sport 29.95**  
Épargnez 25% sur un blouson pure mode essentiel pour la belle saison, avec sa forme zip pleine longueur, son col cheminée, ses empiècements filet sur les épaules et les manches, son liseré cordon en contraste de blanc sur noir. M.g.tg. Rég. 39.95





**Et si M. Boisvenu prenait les grands moyens...**

On me filme à chaque fois que j'entre au travail, que je vais au guichet automatique de mon institution financière ou que je magasine chez Sears. Je me demande même si on ne me filme pas quand j'emprunte la clé de la station-service pour aller au petit coin de toute urgence. Alors, voulez-vous bien me dire pour quelles raisons une caméra ne pourrait pas enregistrer mes faits et gestes si je déambule à minuit sur la rue Wellington Sud?

Pierre-Hugues Boisvenu a droit à toute mon admiration pour l'hôtel de ville ce midi afin de faire comprendre à nos élus que ce qui est bon pour le centre-ville de Baie-Comeau, peut l'être également pour Sherbrooke.

D'ailleurs, j'espère qu'une véritable marée humaine déferlera sur l'hôtel de ville ce midi afin de faire comprendre à nos élus que ce qui est bon pour le centre-ville de Baie-Comeau, peut l'être également pour Sherbrooke.

Si les membres du conseil municipal étaient vraiment à l'écoute de la population, ils investiraient dans le maintien des caméras de surveillance au cœur de leur ville plutôt que de dépenser de l'argent, notre argent, pour changer le nom d'une rue.

Si la manifestation pacifique d'aujourd'hui ne suffit pas à faire plier l'administration municipale actuelle, je suggère à Pierre-Hugues Boisvenu de prendre les grands moyens et de se présenter aux élections de novembre prochain. Je vous parie qu'il serait élu haut la main.

D'ailleurs, si j'étais à la place de Richard Parenteau ou de Roger Fortier, qui travaillent fort en coulisses afin de trouver un adversaire au maire sortant Jean Perrault, je placerais le nom de Pierre-Hugues Boisvenu tout en haut de ma liste.

Reste à savoir si une carrière politique peut l'intéresser.

### Pas de million \$...

Le million de dollars octroyé par Brault et Martineau dans le cadre de son gala 45e anniversaire, tenu mercredi soir au Château Champlain de Montréal, n'a finalement pas été remporté par un Estrien. Le magot a plutôt été gagné par un finaliste de la région de l'Outaouais.

«Nous ne sommes pas millionnaires, mais on a passé une soirée de millionnaires. Le genre de soirée que tu vis une fois dans ta vie», me confiait l'épouse de Daniel Plante, Liette, au lendemain du tirage au sort.

Les Plante ont vu leur numéro être tiré au 16e rang, soit au début de la 2e ronde du tirage, ce qui les éliminait du même coup. Quant à Gaston Olivier d'East Angus, il fut éliminé à la toute fin du premier tour.

### Linda Patry (la suite)

Il y a un mois, je vous racontais la triste histoire de Linda Patry, qu'a perdu tout ce qu'elle possédait dans l'incendie de sa modeste demeure de Bury l'hiver dernier, et qui doit maintenant se battre pour obtenir compensation de sa compagnie d'assurances.

Le dossier semble avancer à pas de tortue, et, en attendant, Mme Patry continue de tirer le diable par la queue. Elle vient d'aménager avec ses trois enfants dans un petit appartement qu'elle doit payer tout en continuant d'acquiescer les paiements sur la maison disparue en fumée.

«On a réussi à meubler son loyer, mais Linda est pas mal découragée. J'ai d'ailleurs senti le besoin d'alerter le CLSC», me confiait plus tôt cette semaine Nathalie Loiselle, une grande amie de Mme Patry.

Demain soir, une soirée au profit de Linda Patry est organisée à l'hôtel Le Royal de Cookshire. Les personnes qui souhaiteraient lui venir en aide peuvent contacter Mme Loiselle au 872-3423.

### Message clair

Sous la rubrique «Divers à vendre» de nos annonces classées de samedi dernier, on pouvait lire la petite annonce qui suit: *Danny Dodier et Mélanie Beauvivre, bien vouloir venir chercher vos articles abandonnés au 1759, rue Queen Nord, Sherbrooke.*

Difficile d'avoir plus clair comme message...

Et vive l'amour!

### Le steak (de l'avocat)

Un homme arrive à l'urgence avec une fracture du crâne, la tête en sang. L'interne de garde lui demande:

- Mais qu'est-ce qui vous est arrivé?
- Bien, j'ai eu le malheur de dire à ma femme que son steak était un peu trop dur.
- Quel est le rapport?
- Elle m'a frappé avec...
- S'cusez-la et s'cusez-le...

mgoupil@latribune.qc.ca

# Un bouquet «vivant» pour ébranler les élus

Plus de 200 personnes sont attendues devant l'hôtel de ville ce midi



**René-Charles Quirion**

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Sur le coup de midi trente, un bouquet de fleurs «vivant» (constitué par des personnes) tournera le dos à l'hôtel de ville de Sherbrooke au carré Strathcona en souvenir de Julie Boisvenu et de toutes les victimes d'agression pour inciter les élus municipaux à revoir leur position dans l'utilisation des caméras de surveillance au centre-ville de Sherbrooke.

Les résultats de cette initiative du mouvement Marteau (Mouvement Artistique Ethique Activiste Urbain), des photographies de l'oeuvre d'art, seront remis à Pierre-Hugues Boisvenu dans



**Gilles Marcoux, directeur de la Corporation du centre-ville de Sherbrooke**

ses démarches pour faire reculer les élus concernant le statu quo adopté dans le

dossier d'enregistrement continu des caméras de surveillance au centre-ville.

«Nous voulons faire une réponse pacifique de toutes les couches de la population. Nous attendons au moins 200 à 300 personnes d'au moins une vingtaine d'organismes», explique l'un des instigateurs du projet, Daniel Coulombe.

C'est un groupe d'élèves du Collège Mont-Notre-Dame qui a eu cette idée de cette manifestation symbolique. L'idée a été soumise à Pierre-Hugues Boisvenu et divers organismes, dont plusieurs groupes de femmes, se sont joints au mouvement.

### Visionnement des écrans

Le directeur de la Corporation du centre-ville de Sherbrooke, Gilles Marcoux, soutient que les gens d'affaires sont prêts à réserver un budget pour défrayer le salaire d'un préposé aux caméras de surveillance comme c'était le cas l'été dernier. Projet qui a été abandonné par

les élus sherbrookois.

«Je crois que ce n'est pas tant l'enregistrement continu des caméras, mais la surveillance continue des caméras qui doit se faire au centre-ville. Je crois que ça pourrait avoir plus d'impact, car l'intervention est immédiate. Il faut maximiser nos équipements au centre-ville en s'assurant que ces caméras sont visionnées», explique M. Marcoux.

La Corporation du centre-ville de Sherbrooke n'a toujours pas eu accès au bilan de l'an dernier du projet-pilote d'une présence continue devant les écrans des caméras de surveillance.

«Ce n'est pas seulement un dossier d'arrondissement, mais un dossier qui concerne toute la ville. La présence policière a été augmentée, mais ça n'empêche pas qu'il faut se priver des caméras de surveillance. Ce sont douze paires de yeux supplémentaires», estime Gilles Marcoux.

# Les «bulldozés» de Portland dénoncent une démocratie à plusieurs vitesses



**David Bombardier**

david.bombardier@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Parce qu'ils estiment qu'ils se sont fait «bulldozer» une décision prise par le conseil municipal, une vingtaine d'opposants au changement de nom du boulevard de Portland sont débarqués avec une pelle mécanique devant l'hôtel de ville, hier matin.

«On ne veut pas que notre histoire soit enterrée et on veut sortir le maire du trou dans lequel on l'a enterré malgré lui», a lancé Marc Nadeau, porte-parole du comité de citoyens pour la défense du patrimoine de Sherbrooke.

Si plus d'une centaine de personnes ont joint les rangs du comité depuis le début de la semaine, seulement une vingtaine ont pris une demi-heure de leur temps pour manifester calmement leur désaccord.

Ce faible taux de participation n'est pas représentatif de la grogne perçue sur le terrain, a assuré M. Nadeau, qui sera également candidat conservateur aux prochaines élections fédérales. Selon lui, environ 1000 personnes ont déjà signé la pétition visant à conserver le nom du boulevard de Portland.

Jusqu'à demain, la Ville effectue un sondage téléphonique auprès de 1000 citoyens. Après avoir pris connaissance des résultats, le conseil devrait décider lundi prochain si le boulevard de Portland portera désormais le nom de René-Lévesque. Pour que ce soit le cas, la majorité des répondants devront être en faveur, de même que la majorité des 300 personnes sondées dans l'arrondissement de Jacques-Cartier (excluant les résidents du boulevard de Portland).

Les citoyens du boulevard concerné compteront pour 20 pour cent des personnes sondées, ce qui est antidémocratique selon eux puisque seuls les



Une vingtaine d'opposants au changement de nom du boulevard de Portland, avec à leur tête Marc Nadeau, sont arrivés devant l'hôtel de ville de Sherbrooke avec une pelle mécanique, hier matin.

résidents du boulevard Queen avaient été consultés quand le conseil avait, dans un premier temps, voulu renommer cette artère du nom de René-Lévesque.

La méthode de consultation controversée a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal, mais au moins un élu donne actuellement des conseils au comité qui s'oppose à cette décision. Plusieurs manifestants l'ont confirmé, hier matin. «Les élus s'en sont fait passer une belle et ils essaient de s'en sortir par tous les moyens possibles», explique l'un des membres du comité de citoyens pour la défense du patrimoine, Yves O'Bready.

Ce comité demande aux élus municipaux de faire fi du sondage et de redonner aux résidents du boulevard de Portland le droit exclusif de décider du nom de leur artère, même si celle-ci est la deuxième en importance à Sherbrooke. A en juger par un sondage publié cette semaine par *La Nouvelle*, ça reviendrait donc à dire que le boulevard de Portland conserverait son nom.

«Actuellement, on a une démocratie à deux ou trois vitesses», dénonce Marc Nadeau. Les élus se comportent comme des gestionnaires d'un conseil d'administration, mais la ville, elle appartient à

tous les citoyens. Il n'est jamais trop tard pour respecter la population.»

M. Nadeau soutient que le comité va «maintenir la pression», même après le dévoilement du sondage. Il avance que les membres du comité pourraient travailler contre les conseillers de l'arrondissement de Jacques-Cartier aux élections municipales de novembre. Sans un revirement de situation, «il semble bien que la devise du Québec, Je me souviens, s'appliquera», indique le porte-parole du comité.

# La MRC du Granit est la première à réglementer en faveur du ciel étoilé!

**Ronald Martel**  
LAC-MÉGANTIC

La MRC du Granit est la première au Québec à adopter une réglementation sur l'éclairage extérieur. Elle veut ainsi préserver l'autonomie de l'observatoire du Mont-Mégantic, qui a besoin d'un ciel noir de qualité pour l'observation des étoiles et des astres.

En limitant de façon significative la croissance de la pollution lumineuse dans la région, la MRC se trouvera aussi à créer une des plus importantes réserves de ciel étoilé.

La réglementation entrera en vigueur vers la fin du mois de mai et contrôlera les sources lumineuses, les luminaires, la quantité de lumière permise et les heures d'opération des dispositifs d'éclairage.

L'ASTROLab du Parc du Mont-Mégantic et la MRC du Granit collaborent régulièrement pour mener des actions de sensibilisation afin d'encourager la conversion volontaire des installations électriques inadéquates, entre autres.

Des rencontres et de la formation avec des électriciens, des distributeurs de produits d'éclairage, des ingénieurs et des architectes sont effectués régulièrement.

Pour toute information supplémentaire, on peut joindre Chloé Legris, ingénieure et chargée de projet à l'ASTROLab, au numéro sans frais (866) 888-2941, poste 228, ou Yan Triponze, à la MRC du Granit, au (819) 583-0181.

# Sherbrooke fait de gros efforts pour réduire la pollution lumineuse

**David Bombardier**  
SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke ne pourra adopter son règlement sur la pollution lumineuse cette année, mais elle fait tout de même de gros efforts pour réduire l'éclairage sur son territoire.

Le règlement dont veut se doter la Ville devait être intégré au nouveau plan d'urbanisme, mais l'adoption de ce dernier est retardée jusqu'en 2006. En attendant, l'administration Perrault limite la pollution lumineuse lorsqu'elle approuve de nouveaux projets commerciaux nécessitant des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

### Exigé si possible

«Chaque fois qu'on peut l'appliquer, on le fait», assure le chef de la division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection de la Ville de Sherbrooke, René Girard.

Les commerces du plateau Saint-Joseph (Wal-Mart et bientôt Canadian Tire et Home Depot), le Maxi & Cie du boulevard de Portland et le nouveau concessionnaire Mazda du boulevard Bourque ont tous dû se soumettre aux nouvelles exigences de la Ville. Leurs lampadaires sont notamment orientés vers le sol plutôt que vers le ciel. L'intensité des lampadaires est aussi réduite de moitié, voire des deux tiers.

Ces nouvelles règles en matière d'éclairage sont aussi de plus en plus respectées par les différents services de la Ville, entre autres lorsque vient le temps d'installer de nouveaux lampadaires dans les rues. Dès l'an prochain, tous les gens d'affaires devront respecter ces règles lorsqu'ils voudront modifier l'éclairage de leurs commerces à Sherbrooke.

### Plus sécuritaire

«Comme l'intensité des lampadaires est moindre, ça coûte beaucoup moins cher en électricité et c'est moins éblouissant, donc plus sécuritaire en bout de ligne», mentionne M. Girard.

Ce dernier ajoute que les Québécois ont tendance à exagérer l'intensité de l'éclairage extérieur en raison du faible coût de l'électricité. Des images satellites, dit-il, ont déjà démontré que le halo de lumière au-dessus de Montréal est comparable à celui de New York, la principale agglomération des États-Unis avec 21 millions d'habitants.

La pollution lumineuse complique passablement la vie des observateurs d'étoiles, en particuliers les scientifiques de l'ASTROLab du mont Mégantic. L'absence d'obscurité aurait également un impact sur les troubles du sommeil ainsi que la migration de certaines espèces d'oiseaux, d'insectes et de papillons, ce qui viendrait ébranler la chaîne alimentaire dès ses premiers maillons.

# La famille Hacké aura un toit

Vicky Goyette  
SHERBROOKE

L'appel à l'aide a porté fruit. Heureuse et soulagée, la famille Hacké, qui était condamnée à la rue, a trouvé un logis hier.

Elle a même bénéficié d'un délai. Comme la famille était occupée à rencontrer les médias, le huissier s'est heurté à une porte close. Il a ainsi décidé d'attendre à lundi pour se rendre chez la famille pour leur livrer l'avis d'expulsion de 48 heures, repoussant ainsi le déménagement forcé à mercredi. «Peut-être que le travail des médias a fait peur un peu!», a opiné Normand Couture, porte-parole de l'Association des locataires de Sherbrooke.

## Près de 2000 \$ de dons

Au local de l'Association, le téléphone n'a pas dérangé hier, des personnes offrant des dons en argent ou de l'aide pour le déménagement. Environ 1900 \$ avaient été amassés durant la journée. Encore une fois, les Sherbrookoïses ont montré leur solidarité.

Pour ce qui est du logement, l'Association avait reçu trois appels de propriétaires de l'extérieur de la ville et une seule confirmation pour Sherbrooke, en fin d'après-midi. Mais un seul appel était suffisant après tout, et la famille l'a eu son logement. Elle pourra donc se loger à partir de mercredi dans une habitation à loyer modique (HLM) de l'Est de Sherbrooke.

M. Couture était très satisfait du travail accompli par les médias: «Je tiens à remercier les médias. Ils ont fait un travail exceptionnel. C'est grâce à eux si on est arrivés où on est.» Il tenait aussi à remercier le bureau du ministre et Estrie-Aide pour le soutien dans cette histoire ainsi que toutes les personnes qui ont offert des dons en argent.

Mais M. Couture déplore aussi le peu de coopération des propriétaires de logements de Sherbrooke. Il est d'ailleurs inquiet pour la grande journée de déménagement: «Ça s'annonce très mal pour le 1er juillet...»

## Plus d'auditeurs pour la Première Chaîne

SHERBROOKE (DB) - La Première Chaîne radio de Radio-Canada détient 11 parts dans le marché sherbrookoïse, selon le sondage BBM rendu public mercredi. Il s'agit, au dire de la station, de son meilleur résultat d'écoute depuis 1997. Le 101.1 FM arrive donc en troisième position des parts d'écoute, derrière Énergie et RockDépense. La station de radio publique devance CHLT, Rythme FM et Génération Rock.

## Précision

Tant dans le titre qu'à quelques occasions dans le texte de la page A-7, hier, sur le programme d'efficacité énergétique, c'est d'Hydro-Québec et non d'Hydro-Sherbrooke dont il est question. De fait, Mme Isabelle Phoenix est porte-parole d'Hydro-Québec et non d'Hydro-Sherbrooke. Nos excuses aux entreprises et à la personne concernées.

Aussi, sur l'ampleur du programme d'efficacité énergétique, Mme Phoenix a précisé hier que la prévision est de 10 500 demandes par année, au Québec.

## SAMEDI, TOUS NOS MAGASINS OUVERTS À 8 H

la Baie encore plus

Le samedi 14 mai, de 8 h à 11 h

DURANT 3 HEURES!

20x vos points Primes Hbc

avec presque tous vos achats à la Baie\*

Applicable à tous vos achats admissibles au programme Primes Hbc. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de points Primes Hbc. Précisions en magasin.



## 3 jours d'aubaines

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 MAI

### femme et homme

- 25 % de rabais
  - sélection mode griffée pour elle
  - Tailles courantes, petites et grandes.
  - maillots de bain et cache-maillot pour elle
  - Exceptions : pièces de maillot à agencer et articles dont le prix se termine par 99 c.
  - dessous et soutiens-gorge Jockey pour elle
- 33 % de rabais
  - mode Mantles<sup>MC</sup> pour elle
  - Ord. 24 \$ à 99 \$. Solde 15,99 \$ à 65,99 \$.
  - sous-vêtements pour lui
  - Stanfield's, Nautica, Prodigé, Joe Boxer et Harvey Woodley; chaussettes. Weekender, Sport et Premium de McGregor, Nautica, etc.
  - tenues de nuit pour lui. Exceptions : peignoirs CK et articles Hugo Boss.

- 30 % de rabais
  - slips et soutiens-gorge mode pour elle
  - Olga, Warner's et moi de WonderBra
  - choix de maillots de bain, shorts et pantalons tout-aller pour lui

- 15 % de rabais
  - sièges d'auto et poussettes
- chaussures
  - jusqu'à 50 % de rabais
  - choix de sandales et chaussures de ville et tout-aller ROCKPORT, HUSH PUPPIES, FLORSHEIM, TOGO<sup>MC</sup>, HUNT CLUB et GRENADIER pour lui
- enfant
  - 25 % de rabais
  - tenues de sport Pipeline pour fille
  - Tailles 7 à 16. Ord. 15 \$ à 30 \$.
  - Solde 11,25 \$ à 22,50 \$.
  - 1197
  - de Crazy Chalk : tampon-marqueur pour trottoir ou tampons pour chiffres et lettres. Recharge 3,97 \$.

- foyer
  - prix ciseaux
  - 99999
  - Ensemble de jardin Valencia de Victory Garden en aluminium, 9 pièces. Ord. 1 299,99 \$.
  - prix ciseaux
  - 63999
  - Ensemble de jardin Tradition de GlucksteinHome, 8 pièces
  - Ord. 799,99 \$.
  - 42 % de rabais
  - stock suivi de verres à pied
  - Solde de téléviseurs à écran plat

## des soldes plein les rayons EN COURS!

- femme et homme
  - 40 % de rabais
  - tenues d'extérieur tout-aller pour lui
  - Ord. 59,99 \$ à 225 \$. Solde 35,99 \$ à 135 \$.
  - 33 % de rabais
  - mode printanière pour elle
  - Nygård Collection, Bianca Nygård, Alia et Peter Nygård
  - Tailles courantes, petites et grandes.
  - tenues mode et jeans pour elle et lui. CK Jeans, Chaps Denim, Buffalo, Hollywood, Nautica Jeans, Point Zero, Ikeda, Global Mind<sup>®</sup> et hauts Levi's

- 30 % de rabais
  - slips et soutiens-gorge mode pour elle. Maidenform, Lily of France et Triumph
- bijoux et accessoires
  - 33 % de rabais
  - sacs à main
  - Liz Claiborne, Franco Sarto, Bianca Nygård, Mondani et KGB
  - Ord. 24,99 \$ à 100 \$.
  - Solde 16,74 \$ à 67 \$.

- 33 % de rabais
  - accessoires pour elle et lui et lunettes de soleil pour elle
- 25 % de rabais
  - bijoux mode ToGo<sup>MC</sup>
- foyer
  - 14999 à 19999
  - meubles d'extérieur Villa de GlucksteinHome
  - Berceuse, fauteuil et causeuse.
  - solde 94999
  - duo-lesive Beaumark<sup>®</sup>
  - N° 57431 et 67431. Ord. 1 069,98 \$.

- 50 % de rabais
  - et une remise instantanée allant jusqu'à 100 \$
  - duos-sommeil
  - Sealy, Simmons, Marshall et Stearns & Foster
  - Le rabais s'applique à l'achat de l'ensemble matelas-sommeil.
- 40 % de rabais
  - litterie sans suite
  - Nautica, Ralph Lauren, Charter Club<sup>MC</sup>, House & Home<sup>MC</sup>, etc.
- 17 % de rabais
  - meubles à prix ordinaire

**OFFRES DE SAMEDI!** Ne peuvent être combinées avec aucune autre offre.

- 50 % de rabais. Tenues d'extérieur et vestes en jean
- pour elle : Point Zero, Ikeda et Hollywood
- pour lui : Point Zero, Levi's et Wrangler

**40 % de rabais** mode Classic Pooch pour bébé

**20 % de rabais** tenues de nuit, chaussettes et sous-vêtements à motifs sous licence pour enfant. Tailles 2 à 14.

**8 \$ ch.** verres à pied Stephanie de Mikasa. Ord. 16,50 \$ à 22 \$ ch.

**Dior** À l'achat de 40 \$ ou plus de produits DIOR, obtenez une prime exclusive dans un choix de teintes. Seulement à la Baie. \* Avant les taxes. Une prime par personne. Tant qu'il y en aura. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre spéciale. En vigueur jusqu'au dimanche 22 mai 2005. Les produits Dior ne sont pas offerts à la Baie - Jardins Dorval.

40 % de rabais additionnel montres et bijoux à prix de liquidation Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais additionnel tenues de nuit, peignoirs, slips et soutiens-gorge mode à prix de liquidation pour elle Sur nos derniers prix étiquetés.

25 % de rabais additionnel mode griffée à prix de liquidation pour elle Exceptions : IN.C et Alfani. Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, Mantles Home et ceux des rayons concedes. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de l'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées. Le choix varie selon le magasin et certains bons d'achat diffèrent. Les articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

LOTTO QUÉBEC		RÉSULTATS	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-12	
6/6	0	6/6	0
5/6+	2	5/6+	1
5/6	162	5/6	17
4/6	9 050	4/6	845
3/6	170 110	3/6	15 908
2/6+	101 666	Ventes totales : 517 728,50 \$	
Complémentaire : (46)		Compl. (73)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	
Prochain gros lot (appr.) : 21 000 000 \$		Tirage du 2005-05-11	
PROCHAIN GROS LOT LE 14 MAI 2005		Tirage du 2005-05-12	
21 000 000 \$		25 000 000 \$	
LOTTO 649		LOTTO 493	
Tirage du 2005-05-11		Tirage du 2005-05-11	
6/6 0 13 708 929,00 \$		6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 191 530,00 \$		5/6+ 1 50 000,00 \$	
5/6 162 1 953,30 \$		5/6 17 500,00 \$	
4/6 9 050 66,20 \$		4/6 845 50,00 \$	
3/6 170 110 10,00 \$		3/6 15 908 5,00 \$	
2/6+ 101 666 5,00 \$		Complémentaire : (04)	
Ventes totales : 18 875 202 \$		Tirage du 2005-05-12	

Prespectives

# La Cité des ornières



Imacom, Jocelyn Riendeau

Il y a du neuf de chaque côté, une ancienne usine fraîchement restaurée ainsi qu'une station-service au cachet particulier, la rue Galt Ouest fait contraste dans son état de délabrement. La Ville ne prévoit aucune intervention cette année.



**Luc Larochelle**

luc.larochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Pour notre palmarès des «pires stries de l'Estrie», vous m'avez tellement rempli le carnet de routes à inspecter que je ne sais plus où donner de la tête. Il me faudrait rouler jour et nuit, d'un bout à l'autre de la région. Ne cessez pas pour autant de m'alimenter... en même temps que vos élus.

Je vous ferai rapport une fois la semaine. Un jury est en voie de formation pour étudier les «candidatures». Nous attendrons la fin des (probables) élections fédérales pour délibérer, des fois que certains parlementaires fédéraux se mettraient à dérouter de l'asphalte. Ce n'est pas dans leurs habitudes, mais des fois, pour expier des péchés...

Entre-temps, comme disait Louis Bilodeau, l'animateur de la défunte émission *Soirée canadienne*, rendons-nous cette semaine dans la magnifique paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc de Sherbrooke. Un lecteur m'écrit: bravo au groupe Saint-Pierre pour la rénovation réussie de l'ancienne usine Hooper ainsi qu'à Pétro-Canada pour sa nouvelle station-service et son drapeau décoré avec goût, la Ville ne pourrait-elle appuyer ces investissements privés en redonnant meilleure allure à la rue Galt ouest? Pertinent quand même, non?

Je suis allé aux sources pour découvrir que le conseil municipal n'a pas alloué de ressources à cette fin cette année. Cette portion de la rue Galt Ouest, éventrée l'automne dernier puis rapiécée comme une courtoisette, conservera son visage bouffonné à la Cité des ornières.

Aucune rue servant d'artère de transit ne sera d'ailleurs retouchée en cours d'année. La totalité des 2,5 M \$ alloués à

la réfection des chaussées pour 2005 sur le territoire de Sherbrooke sera affecté au réseau local. Aux rues de quartier. Dans chacun des districts des conseillers municipaux. Il s'agit d'un placement plus rentable en année électorale.

Cher concitoyen de l'arrondissement de Fleurimont qui, de votre côté, m'avez appelé pour porter à mon attention que la rue Galt Est (entre Lavigerie et Lecours) est dans un état aussi lamentable, vous devrez également prendre votre mal en patience.

Même chose pour les automobilistes empruntant le chemin de Venise, il s'agit d'une artère et non d'une rue locale. Zéro budget en 2005. Je vous suggère comme remède temporaire de négocier avec les dirigeants du club de golf Venise la location d'une voiturette à partir du boulevard Bourque. Ces véhicules sont adaptés pour un usage hors route et atteignent la vitesse maximale à laquelle on peut circuler avec une auto sans risquer de tout briser.

Il y a de l'espoir pour tous les autres citoyens qui ont communiqué avec moi pour exprimer leur désarroi d'avoir à circuler sur des rues en piteux état à Sherbrooke. Le conseil municipal approuvera lundi soir prochain la liste des rues qui feront l'objet de travaux au cours de l'été. Le chemin Blanchette, qui est une succession de dunes à la hauteur de la Base plein air de Rock Forest, la rue Robert (également à Rock Forest) et le chemin Glenday (Lennoxville) y figurent peut-être.

Mais n'entretenez pas de faux espoirs non plus. Gardez toujours cette statistique à l'esprit: il faudrait que la Ville de

## Plus de logements disponibles pour les aînés



**Gilles Fisette**

gilles.fisette@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Bien que le choix de logements vacants pour les aînés demeure limité, une plus grande disponibilité commence à se dessiner à Sherbrooke.

Selon L'Étude de marché *Les résidences pour personnes âgées, Sherbrooke 2005* que vient de publier la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), on constate en effet que seulement 2,2 pour cent des appartements et 3,6 pour cent des lits disponibles dans les résidences pour les personnes âgées étaient inoccupés lors du recensement effectué par la SCHL, à l'automne 2004, à Sherbrooke. Sur un inventaire de 2335 logements, ce sont donc 25 appartements et 43 lits qui attendaient toujours un occupant.

Entre 2003 et 2004, poursuit la SCHL, le taux d'inoccupation global s'est redressé légèrement, passant de 1,5 pour cent à 2,9 pour cent.

Une partie de cette hausse découle de la modification de l'inventaire de logements ayant fait l'objet de l'enquête. La remontée peut également s'expliquer par un accroissement de l'offre de ce type d'habitations.

Selon la SCHL, la légère augmentation du taux d'inoccupation des chambres avec pension n'a pas empêché le loyer moyen des chambres simples de connaître une forte progression de 4,5 pour cent, signe que le marché est toujours serré, estime-t-on. Le loyer d'une chambre simple est de 973 \$ par mois. Il faut donc prévoir un revenu supérieur à 12 000 \$ pour occuper ce type de logement.

La SCHL constate par ailleurs que les immeubles de 10 à 19 logements qui offrent des chambres avec pension présentent un taux d'inoccupation élevé,

soit 10 pour cent, en hausse par rapport à 2003 alors qu'il marquait 5,7 pour cent. La situation est toutefois moins difficile qu'au début des années 2000 alors que ce taux atteignait 26,3 pour cent.

On estime que la hausse du taux d'inoccupation entre 2003 et 2004 est presque entièrement attribuable à un accroissement du nombre des appartements vacants de deux chambres à coucher et plus. Pour ce type de logement, le pourcentage d'unités inoccupées est passé de 0,6 pour cent à 5,7 pour cent.

Pour les autres types d'appartements, le taux d'inoccupation est demeuré pratiquement stable, soit 0,8 pour cent pour les studios et 1,4 pour cent pour les appartements d'une chambre à coucher.

Environ 200 nouveaux logements privés pour aînés s'ajouteront au parc existant au cours de la présente année, avance la SCHL. «Une telle quantité de logements représentent une demande équivalente à deux ans. Cependant, poursuit-on, comme le marché se caractérise par la rareté de l'offre depuis quelques années, une demande retenue s'est accumulée, ce qui fait que l'écoulement des nouvelles unités devrait se faire à un rythme plus rapide que sur un marché équilibré. À court terme, une hausse du taux d'inoccupation est quand même prévue et celui-ci pourrait alors passer la barre du 5 pour cent pour la première fois depuis le début des années 2000.

Sherbrooke investisse 15 M \$ chaque année pour maintenir la qualité de son réseau routier, elle injecte année après année moins de 20 pour cent de cette somme. L'usure fait son oeuvre.

Pour en avoir le coeur net, présentez-vous à la prochaine séance de votre conseil d'arrondissement et demandez aux élus de rendre publique la liste des priorités établie par les fonctionnaires

municipaux à partir de critères objectifs. Vous serez à même de comparer si les décideurs politiques ont vu les mêmes urgences que les gestionnaires administratifs ou s'ils ont saupoudré les 2,5 M \$ à gauche et à droite pour se partager des votes.

La semaine prochaine, je roulerai vers la Beauce. Ouch! Ça me résonne déjà dans la colonne vertébrale.

## Essai ROUTIER

**SUZUKI**  
Laissez-vous emporter!

Vendredi 13 MAI,  
14 h à 19 h 30  
Samedi 14 MAI,  
9 h 30 à 13 h



**#1**  
**motosthibault**  
LE SEUL CHOIX POSSIBLE!

Avec vous depuis **61** ans

3750, rue du Blanc-Côteau  
Sherbrooke  
(coin King Ouest et 410)  
**RÉSERVEZ**  
(819) 569-1155  
(819) 569-0111

**SUZUKI**  
Laissez-vous emporter!

[www.motosthibault.com](http://www.motosthibault.com)

### La chronique de Sonia...

L'analyse de sol de votre jardin

Publireportage

Connaissez vous bien la nature, la structure du sol de votre jardin. C'est une question importante pour la santé de vos plantes. Un sol bien structuré favorise la respiration des racines, offre le bon équilibre d'éléments nutritifs et a un pH qui convient à la majorité des plantes de votre jardin.

Un sol pauvre en éléments nutritifs empêche la croissance de la plante de plusieurs façons. S'il est trop riche en argile, il devient trop dense et compact, nuit au drainage, empêche l'air de se rendre aux racines et s'agglomère. Par contre, si le sol est trop sablonneux, il perd son eau, s'érode facilement et ne retient pas les éléments nutritifs nécessaires à la plante. Il vous faut donc un sol équilibré pour éviter ces deux extrêmes. S'il est composé principalement de sable, vous pouvez améliorer votre sol en y ajoutant de la terre végétale organique et de la mousse de tourbe. S'il est composé principalement de limon et d'argile, l'addition de sable lavé améliorera le drainage et l'aération. Tous les types de sol bénéficieront d'une application généreuse de compost.

L'acidité ou l'alcalinité du sol est mesurée par la valeur du pH sur une échelle de 1 (très acide) à 14 (très alcalin). Un pH 7 est considéré comme neutre. Le niveau de pH du sol influence la disponibilité d'éléments nutritifs pour les plantes. L'absence de certains éléments peut nuire grandement à la croissance des plantes. La plupart d'entre elles croissent mieux si le niveau de pH a une valeur de 6,5 à 7,2. Le sol alcalin peut être neutralisé en y ajoutant de la mousse de tourbe ou une petite quantité de sulfate d'aluminium. Le sol acide peut être neutralisé en y ajoutant de la chaux dolomitique. Pour connaître le pH du sol, vous pouvez vous procurer une trousse d'analyse du sol. Vous pouvez également venir me rencontrer à la pépinière Champs Fleuris il me fera plaisir d'analyser le pH, la structure de votre sol et de vous donner les conseils pour l'améliorer.

Vendredi prochain la chronique portera sur le jardin écologique et le comagnonnage.

**Nous offrons le service d'entretien de vos platebandes! N'hésitez pas à nous contacter!**



**Sonia Alberts**  
Propriétaire

**(819) 846-4898**

2370, Route 222  
(ch. des Écossais)  
St-Denis-de-Brompton

**GÉRARD CHARTRAND**  
de MEPHISTO sera sur les lieux :

**le vendredi 13 mai, 9 h 30 à 16 h 30;  
le samedi 14 mai, 9 h à 16 h 30.**

Revevez un CADEAU unique de MEPHISTO avec chaque achat au prix régulier



**CHAUSSURES GRÉGOIRE**  
L'EXPERIENCE À VOS PIEDS

Promenades King  
2287, rue King Ouest  
562-2244

Le plus grand choix de MEPHISTO en Estrie

# Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

## Maintenir la ligne dure



**Maurice Cloutier**  
maurice.cloutier@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a dévoilé ses couleurs avec le projet de loi antitabac rendu public plus tôt cette semaine.

Le ministre frappe fort et veut interdire du fumer dans les restaurants, bars, tavernes, salons de bingo, centres commerciaux et salons de quilles. Il entend aussi bannir la cigarette des réceptions privées dans des salles publiques et des clubs sociaux ainsi que sur les terrains des écoles primaires et secondaires. Il obligera également le fumeur à assouvir son envie à plus de neuf mètres de toute porte menant directement à un lieu occupé par un établissement de santé, de services sociaux, de garde ou encore d'enseignement supérieur.

Si la notion très précise de neuf mètres fait sourire, il reste que le ministre vise à éviter, par cette mesure nécessaire, la formation d'un véritable nuage toxique à l'entrée des édifices publics où s'agglutinent les fumeurs lors des pauses. La fumée est insupportable à certains moments, tellement la concentration est importante. Le visiteur, le patient ou le client n'a pas à supporter ce nuage de fumée secondaire, même pendant quelques instants.

En fait, le fumeur devra se contenter d'en griller une à l'air libre loin des lieux publics, dans une résidence privée ou encore dans une automobile. Bien sûr, il n'y aura pas de policiers du tabac à tous les coins de rue pour prendre en défaut les délinquants. Cependant, la loi accentuera la pression sociale sur les fumeurs afin qu'ils respectent ceux qui ont dit non depuis peu ou depuis toujours au tabac.

**Il est temps de penser à la santé du citoyen**

Il était temps que des mesures musclées soient proposées pour réduire la consommation du tabac et limiter les effets de la fumée secondaire dans les lieux publics, principalement les restaurants. Les sections réservées aux fumeurs sont un concept totalement dépassées. Déjà, avant même la campagne bien orchestrée des Rôtisseries Saint-Hubert, plusieurs restaurants avaient banni la cigarette. Le ministre viendra accélérer une tendance logique

et irréversible.

En commission parlementaire, les tenanciers de bars et divers groupes tenteront sûrement d'obtenir une réduction des interdictions ou encore le report de l'entrée en vigueur des certaines mesures. Le ministre doit maintenir la ligne dure. Il est temps de penser à la santé du citoyen. Dans cette page l'an dernier, nous avons d'ailleurs incité le ministre à se montrer intransigent concernant l'usage du tabac dans les restaurants.

Le ministre aura des alliés comme la Fondation des maladies du cœur qui avait d'ailleurs proposé de nombreuses mesures de restriction qui ont été inscrites dans le projet de loi. La fondation rappelle que la fumée secondaire à laquelle sont régulièrement exposés les employés de bars et de restaurants peut doubler le risque de développer un incident coronarien.

Dans sa documentation, la fondation souligne que «le tabac est responsable d'environ un décès sur quatre et demeure la plus importante cause de maladies et de décès évitables dans notre société. Chaque année, plus de 13 000 Québécois et Québécoises meurent à cause du tabagisme, et plus de 300 à cause de la fumée secondaire».

Avec la position du ministre, le nombre de fumeurs devrait diminuer au Québec. Il le faut. Il est souhaitable que la loi soit adoptée rapidement et qu'elle ne fasse l'objet d'aucune contestation judiciaire pour en réduire la portée.

Ceux qui auraient espéré une interdiction totale du tabac doivent prendre en considération que le tabac est un produit légal. Il faut donc reconnaître le droit d'une personne à griller une cigarette, dans la mesure où cela ne se fait pas à l'intérieur ou à proximité de l'entrée d'un lieu public.

### Une idée lumineuse

Moins d'éclairage, moins de gaspillage d'électricité et moins de pollution lumineuse, les municipalités de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Granit ont eu l'idée lumineuse de réglementer l'éclairage extérieur dans le but de protéger le ciel étoilé et, surtout, les activités de recherche menées à l'Observatoire du mont Mégantic, un centre reconnu à travers le monde.

Les règles apparaissent claires et simples. La population du Granit devrait bien accueillir cette décision susceptible d'être imitée ailleurs.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

### Tribune libre

## Une certaine idée de la démocratie

Dans le fracas médiatique du renversement du gouvernement canadien, un événement passera peut-être complètement inaperçu: la visite du chef d'Etat africain Amadou Toumani Touré, président du Mali depuis 2002, présentement en visite officielle au Canada. Il risque d'avoir une bien piètre idée de NOTRE démocratie. Démocratie qu'exigent d'ailleurs les pays du Nord auprès des pays du Sud afin qu'ils aient droit, selon nos critères, à l'aide au développement.

Le Président Touré du Mali sait très bien ce qu'il en coûte d'établir une démocratie dans un pays pauvre — appauvri devrait-on dire...

De quel droit pourrions-nous exiger de ce Président des preuves de sa «bonne gouvernance»? Et je n'évoque pas ici le seul scandale des commandites: l'attitude de nos chefs et représentants de partis au Parlement canadien est hautement discutable sinon scandaleuse. J'entends d'ici les qualificatifs qui seraient employés si un des pays d'Afrique avait le même niveau «lamentable» d'échanges que celui qui se tient entre les représentants des partis en pleine session parlementaire. Est-ce que ceux qui avancent l'idée d'une perte de «crédibilité morale» à gouverner le pays sont si purs que l'idée de leur réélection ne les effleure pas? Quelle mascarade! Représentent-ils vraiment ce que

les citoyens désirent?

Nos dirigeants politiques auraient sûrement intérêt à dialoguer sincèrement avec le président Touré. Contrairement à ce que plusieurs pensent, il aurait des choses à leur apprendre. Pour cela il faut une certaine dose d'écoute et d'humilité.

Dans tout cela, le Canada risque de perdre cette bonne réputation dont il jouit au plan international depuis plusieurs années.

**Charlotte Paquet Windsor**

## Je suis libérale et fière de l'être!

Il y a au sein du Parti libéral des milliers de personnes qui, comme moi, sont honnêtes et travaillent pour le bien de leurs concitoyens et de leur pays.

Je suis révoltée par les magouilles et les factures frauduleuses faites par des gens qui ne pensent qu'à s'enrichir au dépend des autres. Ces personnes ne méritent pas d'être membre du Parti libéral.

Être libéral, c'est être ouvert et pré-

occupé par le bien-être des autres. C'est aller vers l'avenir en voulant ce qu'il y a de mieux pour toute la population et pas seulement pour les mieux nantis.

J'en ai assez de ces sépulcres blancs qui accusent les libéraux de tous les péchés. Des gens malhonnêtes il y en a partout. Des profiteurs et des opportunistes, tous les partis en comptent dans leurs rangs (regardez le nombre de

candidats qui se pressent aux portes des bloquistes).

Il faut faire le ménage, punir les coupables et repartir du bon pied. J'ai confiance en M. Paul Martin, laissons-lui la chance de faire son devoir.

**Lorraine Sharpe Coaticook**

### Analyse

## Le chantier en folie



**Alain Dubuc**  
Collaboration spéciale

Les dépassements de coûts à la Gaspésie sont attribuables, en grande partie, à des problèmes de gestion, trop de patrons et finalement aucun responsable, une incompétence patronale manifeste sur le chantier. Mais elle s'explique aussi largement par une culture syndicale qui a mené à de véritables abus.

Au risque d'être accusé d'être «néolibéral», c'est un phénomène sur lequel il faut revenir, car les dépassements du chantier de la Gaspésie s'expliquent par des facteurs qui peuvent se reproduire ailleurs. La loi qui rend la syndicalisation obligatoire et le quasi-monopole de la FTQ favorisent les risques de dérapage.

Ces dérapages ont été assez importants pour que l'on regarde cette industrie de plus près et que l'on cherche à savoir si la Gaspésie était un cas unique ou si, au contraire, il existe des pratiques qui l'entraînent et qui pénalisent le Québec dans sa capacité de développement.

Cette réflexion, il ne faudra évidemment pas compter sur M. Henri Massé, président de la FTQ, pour la faire. M. Massé a nié toute responsabilité syndicale, lorsqu'il s'est présenté devant la commission Lesage, au début de l'année: «Ce n'est pas vrai que les travailleurs ont fait déraiper ce chantier-là.» Et depuis, il a vertement dénoncé le rapport et son auteur, comme l'avait fait son partenaire et allié, Bernard Landry.

Et pourtant, trois chercheurs ont réalisé pour la commission Lesage, une étude dont les conclusions sont accablantes. L'économiste Pierre Fortin, Marc Van Audenrode et Eric Moyneur ont analysé dans le détail le dépassement des coûts de main-d'œuvre sur le chantier, avec pour mandat d'expliquer comment il se

fait qu'un projet qui devait exiger 1 300 000 heures de travail en avril 2002 était rendu à un million d'heures de plus en janvier 2004, de telle sorte que les coûts directs de main-d'œuvre ont plus que doublé en passant de 93 à 190 millions. «Nous identifions deux grandes causes de la baisse de la productivité sur le chantier de Chandler: la piètre qualité de la gestion et le plein exercice du pouvoir syndical.»

Les auteurs du rapport ont même tenté de répartir les torts, et conclu que sur les 97 millions de dépenses de main-d'œuvre additionnelle, 21 millions tenaient aux modifications du projet, dont les propriétaires sont évidemment responsables, 39 millions à des problèmes de gestion sur le chantier, et 47 millions à une baisse de la productivité et une augmentation des coûts moyens dont les syndicats sont responsables.

Il y a là plusieurs facteurs, mais surtout, le fait que les travailleurs étaient payés pour 8 heures quand ils n'en travaillaient effectivement que 5 heures et

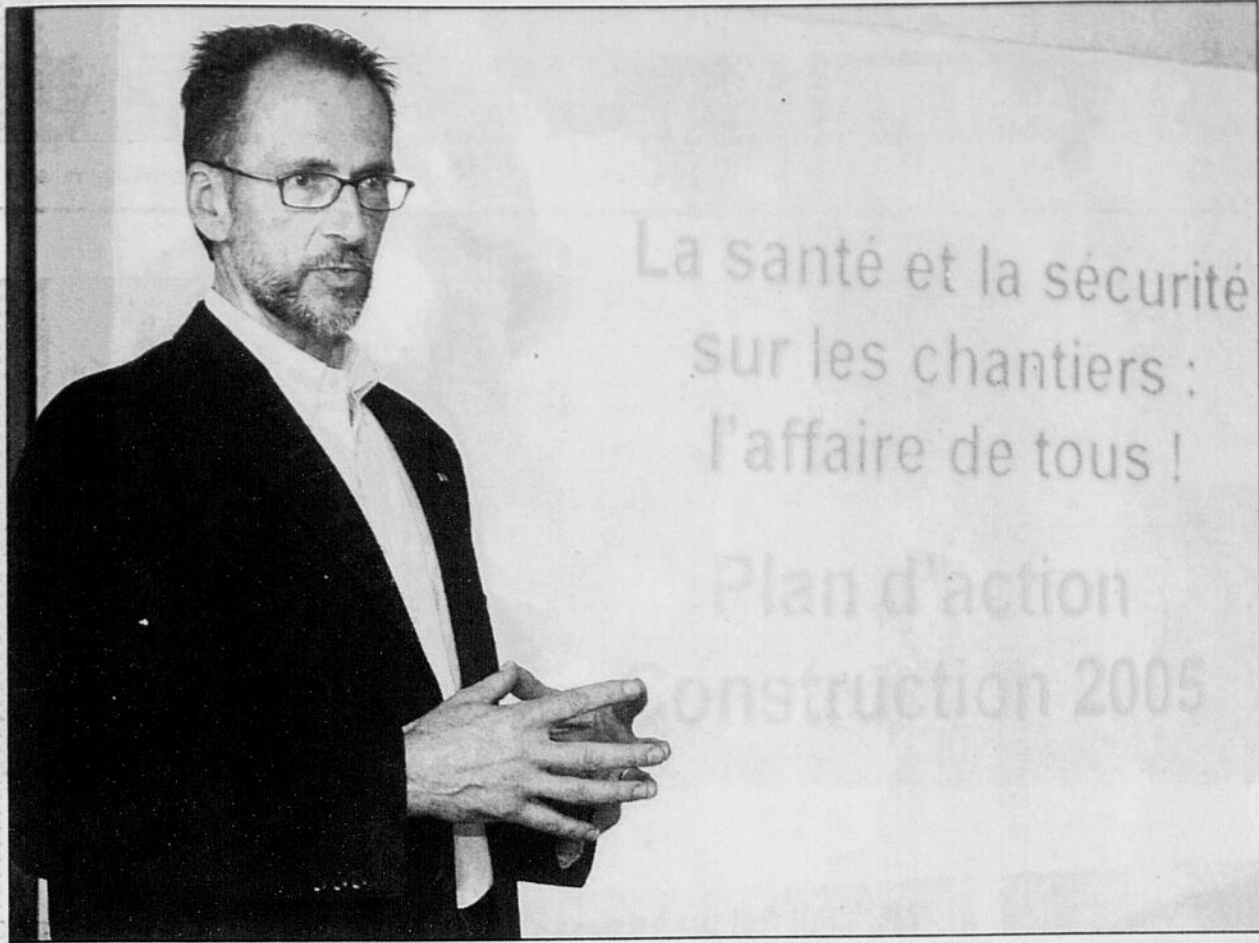
vingt. Une fumisterie qui a coûté, qui NOUS a coûté 29 millions, bien décrite par Pierre Fortin et ses collègues. C'est un morceau d'anthologie:

«Un facteur à forte incidence sur la productivité a été l'aménagement de l'horaire de travail sur le chantier. La convention collective du secteur industriel de la construction prévoit que 30 minutes de la journée habituelle de 8 heures sont consacrées à deux pauses rémunérées, de sorte que le temps de travail réel est de 7 heures et 30 minutes. Sur le chantier de Chandler, après plusieurs semaines de discussions au cours de l'été 2003, l'association syndicale (le Conseil conjoint) a convaincu la direction du chantier d'accepter un horaire quotidien qui accordait 2 heures et 40 minutes de temps rémunéré, mais non travaillé, et qui laissait ainsi 5 heures et 20 minutes pour le temps de travail réel. En plus des 30 minutes consacrées aux deux pauses, les salariés obtenaient 20 minutes de marche pour l'aller-retour entre la guérite du chantier et la roulotte

de leur employeur, 10 minutes chaque fois pour huit déplacements entre la roulotte et leur lieu de travail — à l'arrivée le matin et au départ le soir, ainsi qu'à l'aller et au retour de chacune des deux pauses et du dîner —, 15 ou 30 minutes (selon le métier) pour une période de lavage, et un dernier quart de travail plutôt bref de 35 minutes à la fin de la journée. Cet horaire quotidien, généralisé à partir de l'automne 2003, abaissait le temps de travail réel sur le chantier de Papiers Gaspésie à 71% du temps de travail conventionné de 7 heures et 30 minutes. Il fallait donc rémunérer beaucoup plus d'heures pour obtenir le nombre d'heures de travail réel permettant d'accomplir chaque tâche donnée. D'où la chute de 29% de la productivité.»

Ce qui est le plus choquant, ce sont moins ces abus manifestes que la culture qui les a permis, la complaisance, le copinage incestueux, l'absence d'autocritique, la loi du silence, qui ont perverti le modèle québécois.

# La CSST constate que ses efforts paient



Le responsable de la direction de la prévention et de l'inspection au bureau régional de la CSST, René Allard, a présenté le plan d'action 2005.



Gilles Fisette  
gilles.fisette@la Tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Enthousiasmé par les résultats obtenus par son plan d'action 2004 sur les chantiers de construction, le bureau régional de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) entend redoubler ses efforts à l'intérieur du plan d'action version 2005.

C'est ce qu'ont expliqué les responsables du bureau régional, hier matin, d'abord devant des représentants de l'industrie puis, par la suite, devant les médias, à Sherbrooke.

Comme l'a souligné le responsable de la direction de la prévention et de l'inspection, René Allard, «malgré une amélioration significative de la sécurité sur les chantiers, la CSST maintiendra sa tolérance zéro et intensifiera même ses activités d'inspection. Les résultats sont là», a-t-il dit.

Il était accompagné de la directrice du bureau régional, Sylvie LeFrançois, du responsable des communications, Gilles Daigle, et de l'inspecteur Dorian Nadeau.

En 2004, a-t-il souligné, le nombre des lésions professionnelles a effectivement diminué malgré une hausse du nombre des heures travaillées, comparativement à 2003. En fait, on ne déplore aucun accident mortel en 2004 en Estrie. Toutefois, un décès est

attribuable à une maladie professionnelle. Pendant ce temps, quelque 283 lésions ont entraîné des pertes de journées de travail. Toutes ces données se comparent avantageusement aux résultats de 2003.

En 2003, la région avait effectivement connu pire. On y rapportait 327 lésions malgré un nombre d'heures travaillées moindres, soit 3,8 millions d'heures comparativement à 4 millions d'heures en 2004.

Toujours en 2004, a poursuivi M. Allard, on rapporte environ 700 dérogations, soit des infractions aux normes de sécurité sur les chantiers estriens.

«Cette année, les inspecteurs seront présents sur les chantiers de petite et moyenne importance, sur les chantiers résidentiels et sur les chantiers à haut risque, le soir et les fins de semaine. Cet été, il y aura des blitz sur les chantiers de construction résidentielle à au moins trois occasions», a-t-il souligné.

La CSST signale par ailleurs que les inspecteurs appliqueront la tolérance zéro face à certains risques. C'est donc dire qu'ils pourront fermer le chantier et émettre des constats d'infraction. Les risques non tolérés ont trait aux travaux près des lignes électriques et si on ne respecte pas les distances minimales requises; les travaux en hauteur et plus particulièrement sur les échafaudages; les travaux d'excavation et de tranchées pour lesquelles on doit avoir recours à des caissons; les travaux comportant l'émission de fibres d'amiante dans des conditions non sécuritaires; et, finalement, les travaux sur les plates-formes élévatoires à ciseaux et pour lesquelles l'entretien est déficient.

## Un décès dû à une négligence malheureusement courante

Gilles Fisette  
SHERBROOKE

C'est une négligence, malheureusement courante lorsque les travaux se déroulent à faible hauteur, qui a entraîné la mort d'un artisan de la construction, en août 2004, à Sainte-Marguerite-de-Lingwick.

C'est ce qu'a conclu l'inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, Dorian Nadeau, dont le rapport a été rendu public, hier matin, à Sherbrooke.

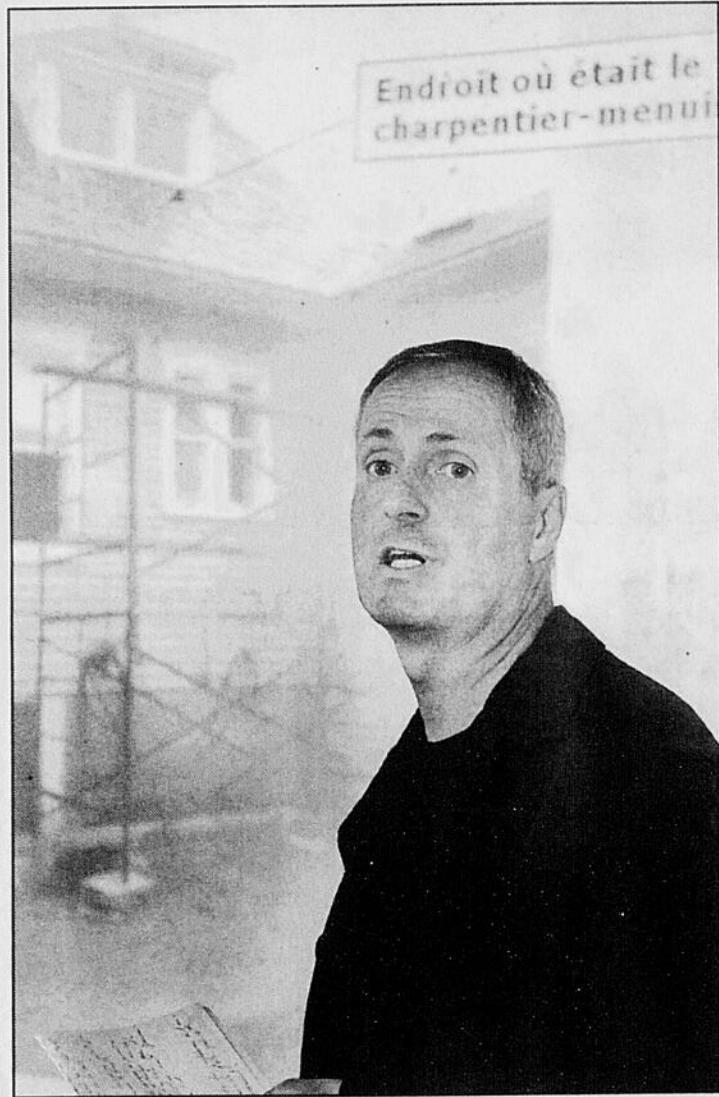
Normalement, a souligné M. Nadeau, la CSST ne serait pas intervenu dans ce dossier puisqu'il ne mettait pas en cause un salarié. Toutefois, compte tenu du fait que les circonstances de l'accident comportent des habitudes de travail qui sont malheureusement répandues, la commission s'y est intéressée et attire maintenant l'attention sur la problématique.

Pour ce contrat, Pierre Lemieux et un journalier devaient installer de nouvelles fenêtres à une maison unifamiliale de type cottage. Il travaillait à l'étage lorsqu'il a fait une chute d'environ 5 mètres. Son décès a été constaté à l'hôpital. Il est mort d'hémorragies internes.

Deux causes sont retenues pour expliquer l'accident, rapporte M. Nadeau. D'abord, la méthode de travail était déficiente, notamment la position de travail sur un toit fort incliné. Puis, la victime a fait une chute libre puisqu'elle ne portait pas de harnais et qu'elle n'était pas protégée par un garde-corps.

Pour exécuter les travaux, la victime prenait appui sur un morceau de bois (deux par quatre) qui était fixé au toit par des languettes d'aluminium, les mêmes languettes qui servent au revêtement de finition autour de la fenêtre. Ces installations précaires n'ont pas résisté au poids du travailleur, accru par la pente du toit.

Selon la CSST, dès qu'un travail est effectué en hauteur, peu importe son ordre de grandeur, le travailleur devrait être attaché ou être entouré d'un garde-corps. Des accidents graves, voire mortels, se sont produits alors que le travail n'a chuté que de quelques pieds seulement.



L'inspecteur Dorian Nadeau, du bureau régional de la CSST, a rendu public son rapport sur le décès accidentel de Pierre Lemieux, à Sainte-Marguerite-de-Lingwick.

**Nouveau centre de jardin**

**Jardin Fleuri M.R.**

Venez constater nos prix de grande surface ainsi que notre service chaleureux.

LILAS DE 5.99\$ ET PLUS  
à 30% DE RABAIS

SAC DE FUMIER DE MOUTON  
30 LITRES à 1.99\$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 MAI 2005

9980, Boul. Bourque  
Deauville  
819-847-2828  
Sortie 123 de l'autoroute 10

**MOMO SPORTS**

**DERNIÈRE CHANCE**  
**VENTE FERMETURE**  
**ENTREPÔT CENTRE-VILLE**  
(Nous vendons aussi tout l'équipement)

**50%**  
sur toute la marchandise  
printemps-été sans exception

**MOMO SPORTS ENTREPÔT** 42, rue Wellington Nord  
(ancien local MoMo Sports - Centre ville)  
822-0261

**Profitez DES JOURS / ROCKPORT**

CHEZ **CARON**  
CHAUSSURES  
Jusqu'au dimanche 22 mai 2005

**Chaussures pour hommes**  
Modèle Grand Bay  
Couleur : brun  
Prix courant : 124 \$  
**7999\$**

**Scandales pour femmes**  
Modèle Garner Bay  
Couleur : rouge ou bleu  
Prix courant : 100 \$  
**6999\$**

Marchandise en stock seulement.

**Venez découvrir / la nouvelle collection printemps-été 2005.**

Le représentant Rockport sera sur place le samedi 14 mai.

Courez la chance de gagner une paire de chaussures Rockport.

Remplissez le coupon et déposez-le chez Caron Chaussures

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_

**CARON**  
CHAUSSURES  
2265, King Ouest, Promenades King, Sherbrooke  
(819) 346-6565  
www.caronchaussures.com

# Un canard de bois pour des gens dévoués

Le Centre de réadaptation de l'Estrie distribue ses Prix de l'exemple



Imacom, Jocelyn Riendeau  
Louis Faucher était fort heureux de remporter le nouveau prix du «Bénévole» lors des Prix de l'exemple hier.



Imacom, Jocelyn Riendeau  
Ils ont tous bien à cœur le bonheur des personnes handicapées physique: Sylvain Giroux, Marc Quessy, Hélène Pigot (à l'avant) ainsi que Gabriel Soucy, Philippe Mibilau, Éric Vallières, René Laroche, président d'honneur et directeur général de Promutuel, Karyne Meunier, Pauline Leblond et Louis Faucher (à l'arrière).

Vicky Goyette  
SHERBROOKE

Ils aimeraient probablement être autrement. Ils ont une mobilité réduite, par accident ou de naissance. Ce sont les handicapés physiques. Heureusement qu'il y a des gens qui pensent à eux et qui travaillent à leur bien-être.

Parmi ces gens, il y a premièrement le Centre de réadaptation Estrie (CRE), mais il y a aussi, entre autres, les sept organisations ou individus récompensés hier lors de la 7e édition des Prix de l'exemple de la Fondation du CRE.

La soirée était animée par le journaliste Roger Laroche et par le président de la Fondation, Marc Quessy. Plus de 200 bienfaiteurs et partisans à la cause de la Fondation se sont réunis au Musée de la nature et des sciences pour l'occasion.

Cet événement rend hommage à des entreprises, organismes ou individus dont une activité ou une initiative contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant une déficience physique. Les gagnants reçoivent un canard de bois en guise de trophée.

## Les vedettes de la soirée

Dans la catégorie «Intégration», Pauline Leblond, directrice-adjointe de l'école Du Phare, a reçu le prix au nom de son établissement, qui se distingue en favorisant l'intégration des élèves vivant avec une déficience motrice.

Toujours dans cette même catégorie, Karyne Lemay, pour l'organisme Hors-repères Thérapie par l'aventure, a été récompensée pour son engagement auprès des adolescents handicapés. Hors-repères met sur pied des activités de plein air excitantes pour eux.

Éric Vallières a remporté les honneurs dans la catégorie «Engagement social». Pour lui, le respect et le soutien aux personnes handicapées sont des préoccupations qui s'expriment au quotidien et bien concrètement.

Dans la catégorie «Innovation», c'est le laboratoire DOMUS de l'Université de Sherbrooke qui a reçu le canard de bois. Au sein du Département d'informatique de la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke, DOMUS se spécialise dans la domotique adaptée pour les personnes handicapées, le tout à la fine pointe de la technologie.

Pour ses nombreuses réalisations artistiques et artisanes depuis 1970 dans le but d'aider la clientèle du Centre de réadaptation, Gabriel Soucy a été nommé gagnant de la catégorie «Personnel du CRE».

Une nouvelle catégorie a été créée cette année, celle du «bénévole». L'heureux élu est Louis Faucher, ex-président de la Fondation et collaborateur du CRE depuis 1968. M. Faucher a aussi récemment été sacré Grand Estrien lors du Gala reconnaissance Estrie. Il a été récompensé hier pour sa générosité, sa disponibilité et sa grande humanité.

Promutuel Coaticook-Sherbrooke a également reçu un hommage spécial pour sa généreuse contribution humaine et financière auprès de la Fondation et du CRE depuis 5 ans et pour ses valeurs d'entraide et de solidarité.

## Les résidences spécialisées

Les Prix de l'exemple sont la principale activité de financement de la Fondation du CRE. L'argent amassé hier servira directement à la construction de 20 logements adaptés pour les personnes ayant une déficience physique.

Ce projet, caressé depuis longtemps par le Centre, verra peut-être le jour concrètement au mois d'août, où les travaux pourraient peut-être débuter, selon le directeur de la Fondation, M. Gaston Leroux.

Les logements vont permettre à des personnes handicapées de vivre de façon autonome, dans un environnement conçu et construit pour elles.

**LES SUPER RENDEZ-VOUS RONA**  
L'événement «bois traité»

**Du 13 au 15 mai seulement!**

**Obtenez 10%\* de rabais**

sur tout le bois traité **RONA SELECT** de dimension pour terrasses et clôtures!



La meilleure qualité au Canada

**RONA**

Vous voulez. Vous pouvez.

rona.ca

\* Selon le type de magasin, le rabais sera appliqué à la caisse ou le prix déjà réduit sera en vigueur à la caisse.

Inclut planches pour clôtures et terrasses, solives, poteaux et accessoires en bois traité. Rabais applicable sur le bois traité de dimension pour terrasses et clôtures en magasin seulement. Aucune marchandise assemblée. Aucune commande spéciale ni mise de côté. Rabais non applicable sur les frais de livraison et la quincaillerie. Rabais applicable sur la marchandise payée et emportée achetée en magasin seulement, dans les RONA participants. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Détails en magasin.

Marque déposée / de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et RONA Inc.